

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CAISSE PUBLIQUE CANTONALE VAUDOISE DE CHÔMAGE

Pour les chômeurs : ouverture d'une agence à Morges

La Caisse publique cantonale vaudoise de chômage (CPCVC) ouvrira une agence à Morges le 19 septembre prochain. Celle-ci accueillera les demandeurs d'emploi inscrits auprès des Offices régionaux de placement (ORP) de Morges, Aubonne et Rolle, les chômeurs domiciliés dans ces deux derniers districts ayant le choix de s'adresser à la caisse publique de chômage de Morges ou de Nyon.

L'office de Morges sera ouvert au public tous les après-midi et s'occupera notamment - à l'instar des trois autres agences de la CPCVC dans le canton - des inscriptions en cas de chômage et de la remise des documents adéquats. Elle sera bien entendu compétente pour verser aux assurés leurs indemnités journalières et donner tous les renseignements nécessaires à la marche à suivre en ce qui concerne le paiement des indemnités de chômage.

L'ouverture de cette succursale n'a pas nécessité l'engagement de personnel supplémentaire. L'agence de Morges occupera deux personnes à mi-temps, dont la responsable sera Mme Denise Mudingay, actuellement responsable de l'agence de Nyon, qu'elle continuera par ailleurs à diriger. L'autre collaboratrice est un transfert du siège de Lausanne.

L'ouverture de l'agence de Morges s'inscrit dans une série de mesures destinées par la Caisse publique cantonale vaudoise de chômage à renforcer la qualité de ses prestations et à développer sa vision d'un service public moderne et proche de ses administrés. Ces mesures comprennent notamment l'entrée en vigueur d'un nouvel organigramme, le développement de la polyvalence des collaborateurs des agences et le renforcement de la révision interne.

Lausanne, le 14 septembre 2000

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

François Chanson, chef de la CPCVC, 021/ 316 60 51